

**II^e CONFERENCE INTERNATIONALE
DU RESEAU « FORMATION AGRICOLE ET RURALE » (FAR)
« Rôle des acteurs dans l'orientation et le fonctionnement des dispositifs de
formation rurale pour le développement »
TUNIS – 19 au 23 mai 2008**

*Intervention de Jean-Claude GALANDRIN, Chargé de mission de l'Agence Française de
Développement / DTO / DAR*

Mesdames et Messieurs les participants à cet atelier,

Je voudrais remercier en tout premier lieu comme l'ont fait mes prédécesseurs l'ensemble des pays, organismes et personnes qui ont œuvrés à l'organisation de ces journées, pour le travail déjà accompli, mais aussi pour celui qu'ils auront à cœur de fournir dans les jours à venir.

Je voudrais également vous dire combien je suis honoré de participer à ces travaux, tant est grande la qualité et la diversité des intervenants et participants : représentants des pouvoirs publics, représentants des professions agricoles, experts en formation professionnelle agricole et rurale, enseignants, chercheurs.

Nul ne doute que les échanges seront nourris et que le thème retenu portant sur « le rôle des acteurs dans l'orientation et le fonctionnement des dispositifs de formation rurale pour le développement » sera largement traité.

L'actualité récente avec le relèvement des prix des produits agricoles et alimentaires amène nos gouvernants dans leur ensemble à porter un regard nouveau sur le secteur agricole et les enjeux sociaux, économiques et environnementaux qui lui sont liés. Face aux graves crises alimentaires qui apparaissent dans de nombreux pays et qui se profilent à court terme dans de nombreux autres, les politiques exigent des réponses.

Si sur le très court terme, seules des mesures d'urgence et des programmes d'aide alimentaire sont susceptibles d'enrayer ces crises, à l'inverse sur le moyen-long terme, face à ce retournement de conjoncture qui risque de perdurer, il est de notre responsabilité d'apporter notre contribution à leur résolution.

Le développement des biocarburants, les débats sur les OGM, les négociations au sein de l'OMC sur les produits alimentaires, les grandes pandémies telles la grippe aviaire, la dégradation des ressources naturelles, les débats sur les pesticides et la santé publique, sont autant de thèmes qui sont également à prendre en considération à l'aune de la rénovation des politiques agricoles et des dispositifs de formations professionnelles agricoles et rurales, élément fondamental de celles-ci.

Dans son avis « pour une stratégie de coopération en faveur de la formation professionnelle dans les pays en développement » du 6 février dernier, le Haut Commissariat de la Coopération Internationale souligne l'importance de la formation professionnelle comme moyen de renforcer le capital humain d'un pays et d'accroître ses capacités de développement, mais déplore l'inadaptation des modèles anciens où l'offre de formation était déterminée de manière institutionnelle par le seul ministère en charge de l'enseignement technique et professionnel.

Aussi préconise-t-il dans son avis l'organisation d'un dialogue entre les pouvoirs publics et le monde professionnel dans ses différentes composantes. A charge pour les pouvoirs publics de fournir le cadre institutionnel et réglementaire pour intégrer la formation professionnelle dans la définition des parcours scolaires et d'organiser la reconnaissance des acquis. A charge pour les organisations professionnelles et aux partenaires sociaux d'identifier les compétences nécessaires, d'élaborer les référentiels des métiers et de participer aux modalités de fonctionnement des fonds de financement de

la formation. Ce dialogue entre le monde professionnel, le monde associatif, les élus et les pouvoirs publics ne peut s'improviser et demande à être structuré. C'est ce en quoi cette conférence devrait largement contribuer.

Pour cet exercice de redéfinition des rôles des acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de formation professionnelle agricole et rurale, je ne saurais trop conseiller de veiller à ce que notre approche ne soit trop restrictive. Il importera, me semble-t-il, tout au long des débats qui auront lieu d'avoir à l'esprit l'ensemble des enjeux sociaux, économiques et environnementaux liés à l'agriculture et à ses systèmes de production basés sur les exploitations familiales, et de ne pas hésiter à se référer aux expertises disponibles dans ces différents domaines. Avoir également à l'esprit que notre démarche doit s'inscrire dans un cadre de politique agricole concertée où la formation est certes un élément essentiel de la réussite de sa mise en œuvre, mais pas l'unique.

De même, il me semble important que nous soyons à l'écoute des professionnels de la formation et de l'enseignement exerçant dans les secteurs d'activités autres qu'agricoles. Ils peuvent être source de conseils judicieux, d'innovation, et permettre des synergies et des économies d'échelle à une période où les besoins sont immenses et les ressources rares.

Comme cela a été mentionné précédemment, je vous confirme que l'AFD instruit actuellement un projet d'appui au développement de l'expertise en formations professionnelles et techniques agricoles et rurales, dénommé ADEX-FAR, dont la maîtrise d'œuvre devrait être assurée par Montpellier SupAgro et exécuté par le service d'appui aux formations agricoles et rurales mis à contribution pour l'organisation de cette conférence. Ce projet s'inscrit dans le prolongement des appuis conséquents déjà dispensés par les Ministères français des Affaires Etrangères et de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche dans le domaine de la coopération en matière de formation professionnelle agricole et rurale, et entend de cette façon répondre à la 7^{ième} recommandation que vous avez formulée au terme de la conférence qui s'est tenue à Ouagadougou en 2005.

En espérant que cette conférence permettra à chacun de repartir avec des éléments de réflexion et des idées fortes pour que le dialogue entre pouvoirs publics, élus et monde professionnel se renoue ou se développe pour une élaboration concertée des stratégies nationales de formation professionnelles agricoles et rurales et des dispositifs de formation professionnelle agricole et rurale qui permettent de doter les futurs acteurs du développement agricole et rural des compétences nécessaires pour relever les défis de demain,

Je vous remercie de votre attention, et renouvelle tous mes souhaits de plein succès à cette conférence.